Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260706-B26_036-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-036

Séance du lundi 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en Salle An Amzer Vad à Lannéanou, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 30 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 24

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Marion Picart, Arnaud Favé, Christine Prigent, Julien Kerguillec, Sébastien Marie, Pierre Le Goff, Jonas Plusquellec, Joseph Irrien, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Nathalie Barnet, David Guyomar, Alban le Roux, Eric Cloarec, Anne-Lise Jacq, Yvon Denis, Patrick berger, Pascal Lecomte, Hervé Loussaut, Philippe Adam, Marc Boizard, Anne-Marie Kerviel, Gilles Creach.

Étaient absents excusés : Guy Pennec, Joëlle Huon, Catherine Tréanton, Sandrine Autret, Sandrine Delory, Julie Hamon, Michael Restier, Hervé Cillard, Gwenolé Guyomarc'h, Serge Wlodarczak, Bernadette Auffret, Stéphane Lozdowski.

Attribution d'une subvention à l'association pour une monnaie locale en Pays de Morlaix au titre de l'année 2026

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°3 "Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire"

Rapporteur : Marion Picart

L'association pour une monnaie locale en Pays de Morlaix, crée en 2016, a pour vocation de renforcer le lien social, les pratiques écologiques et solidaires, ainsi que la relocalisation de l'économie en expérimentant et démocratisant l'usage d'une monnaie locale complémentaire citoyenne dans le Pays de Morlaix (1 buzuk = 1 euro). L'association compte 460 adhérents au 31/12/2025.

Le Buzuk est un outil :

- de relocalisation de l'économie
- de défense du commerce de proximité
- de renforcement de l'emploi local et du lien social
- de protection de l'environnement

Depuis 2021, l'association a mis en place un système de comptes buzuk en ligne (buzuk numérique) permettant d'effectuer des paiements par smartphone dans les commerces du réseau ou de réaliser des virements entre adhérents.

Un projet d'animation territoriale de la monnaie locale de 3 ans est en cours, depuis 2025, co-financé par le programme LEADER.

Afin de participer activement à la réorientation de la richesse produite en Pays de Morlaix vers les acteurs du territoire, il est proposé le versement d'une subvention de fonctionnement de 10 500 € au titre de l'année 2026, venant compléter l'adhésion annuelle de la collectivité (3 500 €).

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260706-B26_036-DE

Budget global prévisionnel pour 2026 : 110 940 €
Prévisionnel 2025 : 107 650 €
Réalisé 2025 : 123 326,88 €

Vu le Projet de Territoire de Morlaix Communauté adopté le 27 juin 2022, Enjeu 1 « Un territoire solidaire, attractif et agréable à vivre », Orientation stratégique n°3, "Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire", action 3.3 "Poursuivre le soutien aux associations" ;

Vu la délibération D26-095 du 29 juin 2026 portant délégation de pouvoirs du Conseil de Communauté vers son président et le bureau ;

Il est proposé au Bureau communautaire :

- **d'attribuer une subvention à l'association pour une monnaie locale en Pays de Morlaix, au titre de l'année 2026, pour un montant de 10 500 €,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions définissant les modalités de calcul, de versement et d'utilisation des dites subventions, et tout autre document afférent à ces dossiers.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
SPO MONTROULEZ